



© shutterstockoptimar

Les relations entre l'UE et les Balkans occidentaux: recommandations du CESE



Comité économique et social européen

Les relations entre l'Union européenne et les Balkans occidentaux: recommandations du CESE

INTRODUCTION

Les pays voisins de l'Union, en particulier les candidats actuels et potentiels à l'adhésion à l'Union, sont en tête des priorités du Comité économique et social européen (CESE) en matière de relations extérieures.

Pour contribuer efficacement aux négociations sur l'adhésion à l'Union, la stratégie du CESE consiste à établir des comités consultatifs mixtes de la société civile une fois ouverts les premiers chapitres des pourparlers. Le comité de suivi «Balkans occidentaux» du CESE poursuit ses visites régulières d'étude et de suivi dans les pays pour lesquels aucun comité consultatif mixte (CCM) n'a encore été institué, afin d'entretenir ses échanges avec les organisations locales.

Dans la période couverte par le rapport, le CESE a émis cinq avis sur les Balkans occidentaux et tenu:

- *deux Forums de la société civile des Balkans occidentaux (à Belgrade les 2 et 3 juin 2015 et à Sarajevo les 10 et 11 juillet 2017);*
- *deux réunions du comité de suivi «Balkans occidentaux», dont deux à l'extérieur de Bruxelles, à savoir à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) et à Tirana (Albanie);*
- *quatorze réunions de comités consultatifs mixtes découlant des accords de stabilisation et d'association, soit sept avec le Monténégro (trois au Monténégro et quatre à Bruxelles) et sept avec la Serbie (quatre en Serbie et trois à Bruxelles);*
- *une conférence de haut niveau sur la cohésion économique et sociale dans les pays des Balkans occidentaux à Sofia (Bulgarie) le 15 mai 2018;*
- *deux missions d'information en Macédoine du Nord (Skopje, Kumanovo et Tetovo).*

Le CESE a décidé de compiler dans un document unique les activités qu'il a menées dans la région depuis le 5^e Forum de la société civile des Balkans occidentaux, manifestation phare du CESE qui s'est déroulée à Belgrade les 2 et 3 juin 2015. Le présent recueil vise à regrouper, sous une forme concise et aisément consultable, les observations et les recommandations formulées par le CESE dans ses avis sur les Balkans occidentaux et lors de réunions conjointes avec les partenaires de la société civile, de forums régionaux, de conférences et de missions bilatérales dans la région.

Le présent document est divisé en différents thèmes qui ont été répertoriés, conjointement avec les partenaires du CESE des organisations de la société civile (OSC), parmi les sujets importants pour les pays des Balkans occidentaux et communs à ces pays. Ces thèmes sont regroupés en cinq catégories: l'élargissement; les libertés et les droits; la cohésion sociale et économique; un aperçu des besoins de groupes spécifiques; des outils pour un avenir durable. Dans les parties traitant de sujets spécifiques liés à un pays candidat en particulier ou à des candidats potentiels, il est clairement indiqué à quels États il est fait référence dans les exemples choisis.

TABLE DES MATIÈRES

1. L'ÉLARGISSEMENT

2. LES LIBERTÉS ET LES DROITS

- La liberté d'expression et des médias
- La justice, la liberté et la sécurité, l'accent étant mis sur les migrations
- La protection des consommateurs et de la santé
- La libre circulation des marchandises et des travailleurs, le droit d'établissement et la libre prestation de services

3. LA COHÉSION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

- L'état du dialogue social
- La cohésion économique et sociale dans les Balkans occidentaux
- Le rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption et le respect de l'état de droit
- L'éducation et son incidence sur le marché du travail
- La politique sociale et l'emploi, avec un accent particulier sur le socle européen des droits sociaux
- Les inégalités dans les domaines relevant de la politique sociale et de l'emploi
- La politique d'entreprise et la politique industrielle, l'attention étant portée sur la promotion de l'entrepreneuriat
- L'économie sociale et les entreprises sociales
- La réforme de l'administration publique
- Le programme de réforme économique et le programme de réformes sociales en Serbie

4. UN APERÇU DES BESOINS DE GROUPES SPÉCIFIQUES

- Le renforcement de l'espace civique et l'état du dialogue social
- Les politiques en faveur de la jeunesse
- Les droits et l'émancipation des femmes
- Les droits des minorités

5. DES OUTILS POUR UN AVENIR DURABLE

- Le rôle de la société civile dans la promotion de la croissance durable et de l'emploi
- Le programme de connectivité
- La numérisation en tant qu'outil de développement social et économique
- L'instrument d'aide de préadhésion

1. L'ÉLARGISSEMENT

Le soutien de l'Union à la perspective européenne des Balkans occidentaux est sans équivoque. Une perspective d'adhésion claire est indispensable à la stabilité de la région. L'élargissement doit rester une priorité pour l'Union, malgré la multitude de défis auxquels elle est confrontée à l'heure actuelle. Par conséquent, le processus d'adhésion doit être poursuivi avec rigueur et détermination en tant que politique prioritaire de l'Union, dans les conditions claires et strictement encadrées qui sont le fondement de tout processus d'élargissement — ni plus, ni moins.

Une attention particulière est accordée aux fondamentaux dans le processus d'adhésion, les pays candidats devant donner la priorité aux réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux, le fonctionnement des institutions démocratiques (dont la réforme du système électoral et de l'administration publique), le développement économique et le renforcement de la compétitivité.

Une plus grande cohérence s'impose pour garantir que les institutions européennes et les gouvernements concernés adoptent une approche transparente et ouverte tout au long du processus d'adhésion, pour la totalité des domaines politiques et dans l'ensemble des pays candidats actuels et potentiels.

Les partenaires des Balkans occidentaux devraient adapter leur structure aux négociations avec l'Union sur l'adhésion de manière solidaire et transparente, en veillant à faire réellement participer le gouvernement, l'opposition et les OSC.

L'engagement de la société civile dans le processus d'adhésion doit se traduire par:

- 1) une participation directe aux négociations (*par exemple, l'inspection/le filtrage, la préparation des positions nationales, le processus de supervision*);
- 2) un dialogue social et civil lié à la définition des mesures politiques et à l'alignement de la législation sur les acquis;
- 3) la participation à l'élaboration des programmes de financement de préadhésion;
- 4) un suivi indépendant des progrès enregistrés dans les processus de réformes et des effets sociaux de ces derniers.

Dans les pays des Balkans occidentaux, il existe un désir et une volonté de réformes qui entraîneraient l'intégration dans l'Union, mais il a également été remarqué que la réalisation de celles-ci continue de dépendre de la mesure dans laquelle les institutions de l'État sont capables de les mettre effectivement en œuvre et d'en garantir l'application, ainsi que du degré d'appropriation du processus par les OSC et la population en général.

Les gouvernements des pays de la région devraient mener des évaluations de l'incidence réglementaire à l'heure de préparer des positions nationales de négociation et l'harmonisation de la législation afin de détecter tout risque en matière d'ajustement. Dans le cadre des évaluations de l'incidence réglementaire, il importe d'impliquer des acteurs non étatiques, y compris des acteurs issus du monde des affaires, des organisations syndicales et des représentants des groupes sociaux concernés.

L'élaboration d'une feuille de route spécifique pour les négociations d'adhésion à l'Union, assortie d'un calendrier précis et définissant des engagements concrets pour chacun des pays des Balkans occidentaux serait à même de motiver ces pays à accélérer la mise en œuvre des réformes requises.

Il est conseillé à tous les pays de la région de mettre en place des conseils nationaux pour l'intégration européenne, ou des organes similaires, au sein desquels se réuniraient régulièrement des autorités politiques de haut niveau et les principales organisations de la société civile, afin de rendre le processus d'intégration à l'Union plus transparent et de le faire mieux connaître à l'opinion publique.

Les parlements nationaux devraient être assurés de pouvoir jouer au bon moment leur rôle stratégique et anticipatif de délibération et de contrôle du processus d'adhésion.

Les efforts des bureaux du négociateur en chef pour l'ouverture des consultations avec les représentants de la société civile sont louables, compte tenu de la complexité du processus de négociation et du manque de capacités administratives de l'administration publique. Ces consultations devraient être effectives et ne pas se limiter à une participation «de pure forme» des OSC aux groupes de travail.

Le renforcement du rôle des comités consultatifs mixtes de la société civile est indispensable. Ceux-ci devraient s'efforcer de remplir les «cases vides», non couvertes par d'autres instances dans le processus de négociation, et se concentrer sur un nombre limité de domaines.

Le CESE invite les gouvernements de la région des Balkans occidentaux à soutenir sur un pied d'égalité les partenaires sociaux et les autres OSC et à leur permettre de collaborer étroitement dans le cadre de leurs stratégies nationales, de leurs politiques en matière d'adhésion à l'Union et de leurs structures de négociation, ainsi que de la programmation et de la mise en œuvre des projets financés par l'Union. L'engagement des acteurs non étatiques, dont ceux issus du monde des affaires, les organisations syndicales et les représentants des groupes sociaux concernés, revêt une importance capitale.

Les institutions européennes et les États membres de l'Union sont invités à associer régulièrement des représentants des pays des Balkans occidentaux aux sommets de l'Union européenne, afin de prouver que celle-ci considère cette région comme faisant partie de son avenir, et à mener un débat éclairé sur les répercussions politiques, économiques et sociales de la politique d'élargissement.

Après l'intensification en 2014 des tensions politiques en République de Macédoine du Nord, le CESE a entrepris une mission exploratoire à Skopje et à Kumanovo en juillet 2015, démontrant ainsi sa volonté, au même titre que d'autres institutions européennes, d'aider à résoudre la crise dans ce pays candidat à l'Union. Le CESE condamne les violences dans la ville de Kumanovo, qui ont montré la fragilité de la stabilité dans les Balkans occidentaux et la nécessité de fournir aux pays de cette région une perspective claire d'adhésion à l'Union.

2. LES LIBERTÉS ET LES DROITS

La liberté d'expression et des médias

La liberté d'expression et des médias ainsi que l'indépendance des journalistes sont des conditions sine qua non pour l'établissement de démocraties solides et le développement d'une société civile dynamique. La société civile doit faire entendre sa voix et assumer un rôle moteur dans la dénonciation de l'évolution négative observée dans la région en matière de liberté d'expression, à l'image des pressions politiques exercées sur les médias.

De graves préoccupations persistent au vu des reculs considérables constatés dans plusieurs pays de la région pour ce qui est du respect des libertés d'association, de réunion, d'expression et d'indépendance des médias.

Il convient de renforcer l'indépendance des radiodiffuseurs de service public et de mettre un terme aux liens de dépendance et de propriété opaques des médias, à l'immense majorité des aides publiques et/ou des publicités passées par l'État pour financer les médias, ainsi qu'à la distribution arbitraire de ces subsides.

Le rôle important joué par les médias dans la prévention et le règlement des conflits doit être souligné et les organismes publics de radiodiffusion doivent assumer un rôle de chef de file dans la promotion de la tolérance, de la compréhension et du respect mutuel et contribuer de manière constructive à la paix au sein de la société.

Les autorités publiques doivent mettre tout en œuvre pour assurer un financement efficace, transparent et non discriminatoire des médias, y compris en ce qui concerne la partialité politique. Il convient de parvenir à une amélioration de l'indépendance des services de médias publics par la mise en place de mécanismes indépendants pour le financement et l'élection des conseils d'administration et des instances dirigeantes.

La protection sociale lacunaire des journalistes et leurs conditions de travail déplorables représentent une forme directe de pression qui alimente la progression de l'autocensure, fait obstacle à un journalisme de qualité et indépendant, et favorise en lieu et place l'extension du modèle du tabloïd. Les syndicats de journalistes et le droit du travail sont indispensables pour atténuer ces problèmes. Les autorités nationales et les institutions européennes doivent renforcer les capacités des associations et syndicats de journalistes professionnels, ainsi que des organismes d'autorégulation.

Une plus grande liberté des médias devrait, entre autres, contribuer à sensibiliser l'opinion publique aux questions d'égalité entre les hommes et les femmes et plaider en faveur d'un environnement médiatique plus sûr dans lequel les stéréotypes fondés sur le sexe pourraient être déconstruits par le débat public et où les femmes ne feraient pas l'objet de sexisme, de discours de haine ou de campagnes de dénigrement sur l'internet.

Les partenaires de la région sont invités à améliorer la situation concernant les dispositions régissant le libre accès à l'information, ainsi que leur mise en œuvre, à adopter et appliquer des lois sur les lanceurs d'alerte et à accroître l'efficacité sur le terrain du dispositif destiné à protéger ces personnes.

*Le CCM UE-Serbie se montre préoccupé par la situation en **Serbie** quant aux libertés d'expression, d'association et des médias, et invite les autorités serbes à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer cet état de fait, en particulier en ce qui concerne les attaques répétées visant les journalistes, les OSC et les militants locaux. Les poursuites engagées à l'encontre de personnes responsables de menaces, de violences et de harcèlement de journalistes devraient être pleinement mises en œuvre.*

Les autorités serbes sont priées de veiller à l'indépendance de l'autorité de régulation des médias électroniques afin d'éviter toute pression économique et politique sur celle-ci. Il est conseillé de renforcer le rôle du conseil de presse, en tant qu'organisme d'autorégulation, en vue d'améliorer le niveau de conformité avec le code de journalistes.

*Le CCM UE-Monténégro rappelle ses préoccupations concernant la liberté des médias au **Monténégro**, en particulier dans le cas de l'ingérence politique dans le travail de l'organisme public de radiodiffusion, à savoir la Radiotélévision du Monténégro (RTCG). Il convient de souligner combien il importe de garantir l'indépendance de l'Agence des médias électroniques, notamment en ce qui concerne la désignation des membres de ses organes de direction. Il convient également d'attirer l'attention sur l'absence de progrès dans le traitement d'affaires anciennes ou récentes de violences commises à l'encontre de journalistes, telles que l'attaque à l'arme à feu dont a été victime Olivera Lakić, journaliste au quotidien Vijesti.*

À l'occasion de la conférence organisée par le CESE à Sofia, les chefs d'État présents lors du sommet UE-Balkans occidentaux à Sofia ont appelé de leurs vœux l'accroissement de l'aide publique directe accordée aux médias indépendants.

La justice, la liberté et la sécurité, l'accent étant mis sur les migrations

Les droits culturels, religieux et des minorités doivent être préservés et tous les efforts possibles doivent être consentis pour conserver ces acquis. L'égalité de traitement et les politiques de lutte contre la discrimination sont les piliers des politiques européennes, y compris celles qui ont trait à l'intégration des ressortissants de pays tiers.

L'Union et les partenaires des Balkans occidentaux sont confrontés à de nombreux défis communs en matière de sécurité qui requièrent des actions individuelles et collectives coordonnées. La capacité à relever ces défis, additionnée à une coopération efficace pour endiguer les flux migratoires illégaux, a démontré son intérêt et peut être développée.

Il est important de reconnaître les efforts et les ressources considérables que certains pays de la région ont investis pour gérer les crises des réfugiés et fournir l'assistance nécessaire et un abri aux milliers de réfugiés traversant leur territoire et/ou y demeurant, conformément à la convention de Genève.

Une coopération régionale entre les OSC spécialisées dans la gestion des migrants et des réfugiés est primordiale pour échanger les bonnes pratiques dans leurs domaines d'expertise et lutter contre la xénophobie. Les OSC des Balkans occidentaux devraient être invitées à participer aux débats organisés à l'échelle de l'Union sur les réfugiés et la migration.

Les pouvoirs publics sont encouragés à associer les OSC, notamment les partenaires sociaux, à l'élaboration de politiques d'intégration viables à long terme, recouvrant l'évaluation et la reconnaissance des compétences, l'éducation et la formation, y compris des cours d'éducation civique et de langues, ainsi que l'accès au marché du travail, à appliquer dès que possible dès lors que l'on s'attend à un résultat positif de la procédure d'asile.

Au vu de la montée de l'intolérance, du racisme et de la xénophobie envers les migrants et les réfugiés en Europe, il y a lieu d'adopter un discours différent sur les migrations, au titre duquel ces dernières seraient prônées comme un phénomène social et économique normal, et d'encourager les mesures visant à éduquer la société sur la question, contrant ainsi les discours haineux.

Le CESE met en exergue la spécificité de la région des Balkans occidentaux pour ce qui est du dépeuplement dû aux migrations intrarégionales et à l'émigration vers l'Union, notamment chez les jeunes, ce qui a une incidence significative sur la démographie et la société de ces pays et, partant, sur leurs contexte et perspectives socio-économiques.

*Une coordination globale et mûrement réfléchie entre la migration et le développement s'impose pour créer des conditions bénéfiques pour toutes les parties prenantes. Dans ce contexte, l'adoption par le **Monténégro** du pacte mondial des Nations unies pour des migrations sûres, ordonnées et régulières est accueillie favorablement. Des efforts sont nécessaires de la part du Monténégro, y compris une coopération étroite avec ses voisins, en ce qui concerne l'action préventive en cas d'afflux massif de migrants en situation irrégulière et les mesures pour renforcer les capacités d'hébergement des migrants et des demandeurs d'asile.*

Les autorités nationales et locales monténégrines devraient élaborer des plans d'action et prévoir un financement suffisant pour fournir des services et un soutien aux migrants et aux demandeurs d'asile. Il est nécessaire de travailler étroitement avec les OSC spécialisées dans ce domaine, dont le rôle doit être juridiquement défini et la capacité renforcée. Les autorités monténégrines devraient accorder une attention particulière aux personnes vulnérables en transit, en particulier aux mineurs non accompagnés.

*Le CCM UE-Serbie est conscient des efforts et des ressources considérables que les autorités **serbes** ont investis pour gérer la crise des réfugiés et fournir l'assistance nécessaire et un abri aux milliers de réfugiés traversant son territoire et/ou y demeurant. La sécurisation des frontières ne doit pas se traduire par le rejet de ceux qui requièrent une protection pour des raisons humanitaires, conformément à la convention de Genève. Les réfugiés ont besoin d'itinéraires sûrs et légaux pour arriver dans l'Union, afin d'éviter de nouveaux décès et de nouvelles violations des droits de l'homme et expositions aux risques de trafic et de traite des êtres humains.*

Il est nécessaire d'ouvrir un dialogue entre les États membres de l'Union concernés et les autorités serbes sur des sujets pertinents, tels que l'accès aux droits sociaux et économiques des personnes faisant l'objet d'une mesure de retour dans le cadre d'accords de réadmission, la plupart d'entre elles appartenant à la minorité Rom en Serbie.

La protection des consommateurs et de la santé

Il convient de souligner l'importance que revêt le renforcement des capacités des OSC qui œuvrent dans le domaine de la protection des consommateurs dans les pays des Balkans occidentaux, afin qu'elles soient en mesure d'y contribuer efficacement.

Les gouvernements des Balkans occidentaux sont invités à réellement associer les OSC au processus de prise de décision en matière de santé publique: les inviter régulièrement aux auditions n'est pas suffisant; il y a lieu de prendre également en considération leurs observations sur les nouvelles propositions de lois et de politiques. La stratégie de communication à l'égard des citoyens devrait être développée afin de les informer des droits des patients et des travaux menés par le protecteur des droits des patients.

Le domaine des soins de santé, dans les pays des Balkans occidentaux, a été reconnu comme particulièrement vulnérable à la corruption. La société civile devrait assurer une surveillance à cet égard. Dans cette optique, il pourrait être envisagé de créer, au sein de l'agence de lutte contre la corruption, un organisme composé de représentants d'OSC et d'experts indépendants qui serait chargé de recueillir des signalements anonymes de faits de corruption dans le secteur de la santé publique et d'enquêter sur ces agissements. En outre, les activités du protecteur des droits des patients devraient être mieux et plus clairement définies.

Les capacités administratives dans le domaine de la santé publique doivent être renforcées afin de garantir une mise en œuvre efficace de la législation de l'Union. Le renforcement des capacités en ce

qui concerne les soins de santé doit se poursuivre avec le soutien financier des fonds de préadhésion de l'Union. Ce processus devrait comprendre la modernisation de l'équipement, le renforcement des capacités administratives par le truchement de formations dispensées au personnel de santé, et la construction de fondations durables pour ce personnel avec un plus grand nombre de spécialistes dans les secteurs pertinents, la poursuite du développement du programme de santé en ligne et du système d'information sanitaire, et l'amélioration de la collecte de données statistiques en matière de santé publique.

Le Monténégro a accompli des progrès significatifs en matière d'alignement de sa législation nationale sur les acquis de l'Union ainsi que de respect des normes y afférentes et de prestation de services de qualité. Malgré ces avancées, en ce qui concerne la question de la protection des consommateurs, des efforts supplémentaires s'imposent pour mener à son terme ce processus, compte étant tenu du fait que celui-ci ne pourra être considéré comme achevé sans une application effective et systématique des lois.

Le gouvernement du Monténégro doit en tout premier lieu donner un nouvel élan à sa stratégie de protection des consommateurs, sur la base du modèle de consommation actif et éclairé. Le gouvernement est invité à adopter une nouvelle loi sur la protection des consommateurs afin d'inscrire sa stratégie dans la droite ligne des normes européennes les plus élevées dans les domaines du développement durable et de l'économie circulaire, à mettre en place des mécanismes pour un dialogue structuré avec les OSC sur l'alignement sur les acquis de l'Union et leur application, et à multiplier les campagnes et les investissements en faveur de l'éducation et de l'information, à commencer par l'enseignement primaire et secondaire.

Le gouvernement du Monténégro devrait améliorer la mise en œuvre de la loi sur la limitation de l'utilisation de produits du tabac, en particulier en ce qui concerne l'inspection et le contrôle, et lutter efficacement contre les dommages liés à l'alcool. Il convient également d'améliorer notablement la mise en œuvre du programme national pour la détection précoce du cancer de façon à ce que les programmes de dépistage couvrent toutes les municipalités du Monténégro et prévoient un dépistage systématique du cancer du sein, du colon et du col de l'utérus.

La libre circulation des marchandises et des travailleurs, le droit d'établissement et la libre prestation de services

La libre circulation des marchandises, qui a contribué à la réalisation du marché intérieur dont les entreprises et les citoyens européens bénéficient désormais, revêt une importance capitale. La libre circulation des marchandises n'est pas un absolu et certains objectifs politiques supérieurs qui servent à des fins importantes, telles que les droits des consommateurs, la protection de l'environnement ou celle de la santé humaine, peuvent imposer des restrictions.

La libre circulation des travailleurs rencontre toujours dans la pratique les obstacles les plus importants dans l'Union. Cependant, l'exercice de la libre circulation des travailleurs, sans obstacle ni discrimination, contribuera à protéger les droits fondamentaux et aura pour effet d'améliorer la compétitivité de l'Union, la productivité des entreprises et la qualité de l'emploi des travailleurs.

Des mesures supplémentaires devraient être adoptées au niveau de l'Union afin de mettre à la disposition des travailleurs mobiles, dans leurs langues respectives, des informations compréhensibles concernant le droit du travail et le droit social. En outre, les structures de conseil correspondantes devraient coopérer étroitement avec les partenaires sociaux, tout en veillant à ce que les travailleurs mobiles soient informés dans leur pays d'origine, avant leur départ, sur les conditions sociales et juridiques en vigueur dans le pays de destination.

Le train de mesures sur les services publié par la Commission européenne le 10 janvier 2017 contient diverses nouvelles propositions législatives (concernant une carte électronique de services, une procédure de notification en matière de services et un contrôle de proportionnalité avant l'adoption d'une nouvelle réglementation de professions) destinées à rendre le marché intérieur de l'Union plus efficace. Les autorités des pays des Balkans occidentaux et les OSC concernées devraient suivre attentivement l'évolution de la situation en ce qui concerne l'adoption de ce train de mesures. La consultation des partenaires sociaux et des organisations de protection des consommateurs devrait également être prévue dans le but de garantir le plein respect des droits des travailleurs et des consommateurs.

Le Monténégro devrait commencer à se préparer en temps opportun aux fins de sa participation à la coordination des systèmes de sécurité sociale, ainsi qu'en vue de l'utilisation de la carte européenne d'assurance maladie. La participation à ces processus complexes exige d'importantes capacités administratives aux niveaux national et local, et le gouvernement monténégrin doit investir suffisamment de ressources pour employer et former le personnel nécessaire bien avant l'adhésion à l'Union.

L'intention du gouvernement monténégrin d'adopter la loi sur la protection des citoyens du Monténégro qui travaillent à l'étranger est saluée. Aux fins de l'élaboration de cette loi, les autorités monténégrines devraient prendre en compte l'expérience et les bonnes pratiques des États membres de l'Union. Néanmoins, il y a lieu de lutter contre le phénomène potentiel de fuite des cerveaux.

Les autorités compétentes sont encouragées à intensifier les activités préparatoires en vue d'une réglementation prévoyant la mise en place d'un point de contact unique pour les services, lequel offrira un accès plus aisé, plus rapide et plus efficace aux informations sur la prestation de services et l'établissement. Il convient d'achever la modification du cadre juridique qui devrait permettre de supprimer les exigences de nationalité pour pouvoir accéder à la liberté de prestation des services et exercer ce droit.

Le CCM UE-Monténégro se félicite de l'intention du gouvernement monténégrin d'élaborer une étude sur les répercussions de la libre circulation des travailleurs entre le Monténégro et les États membres de l'Union, financée par le dispositif d'intégration de l'Union, et demande que les partenaires sociaux et autres organisations de la société civile y soient associés.

3. LA COHÉSION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

L'état du dialogue social

Le dialogue social est essentiel au développement économique et social des pays des Balkans occidentaux et de l'Union. Le CESE demande que les partenaires sociaux soient associés aux travaux d'élaboration de la législation à un stade précoce de ceux-ci et que les conseils économiques et sociaux soient régulièrement consultés concernant les nouvelles propositions législatives. Il prie également les gouvernements des pays de la région de respecter le droit du travail et de garantir le respect de cette réglementation, ainsi que d'améliorer le dialogue social tripartite.

Le CESE considère que l'une des priorités majeures des programmes d'aide de l'Union devrait être la consolidation de la capacité des partenaires sociaux à participer activement au dialogue social. Les institutions européennes et les gouvernements des pays de la région sont priés de veiller au renforcement des capacités globales des partenaires sociaux. Les gouvernements de la région sont

invités à soutenir sur un pied d'égalité les partenaires sociaux et les autres OSC et à les associer étroitement à leurs stratégies nationales en matière d'adhésion à l'Union européenne et de structures de négociation, ainsi qu'à ceux de leurs projets qui sont financés par l'Union.

Davantage de fonds, y compris sous la forme d'aides à l'organisation, doivent être alloués au renforcement des capacités des partenaires sociaux et des OSC, afin qu'ils puissent participer concrètement à ces processus. Il y a lieu d'encourager les améliorations apportées à la qualité et à la teneur du dialogue social dans les pays candidats actuels et potentiels.

Le CESE a, à maintes reprises, souligné l'importance du dialogue social et invité les autorités des pays des Balkans occidentaux, y compris au niveau local, à renforcer la collaboration avec les partenaires sociaux et d'autres OSC actives dans les domaines de la politique sociale, de l'emploi et des politiques économiques. Les partenaires sociaux devraient être consultés de manière plus systématique et en temps utile sur toutes les propositions législatives pertinentes et à tous les stades de l'élaboration de documents stratégiques dans les domaines de la politique sociale et de l'emploi.

Il est important de ratifier toutes les conventions sur le travail de l'Organisation internationale du travail (OIT), en particulier les huit conventions fondamentales sur le travail de l'OIT, de les faire effectivement appliquer et de progresser sur la voie de la consolidation du droit du travail et des droits syndicaux.

*Le niveau atteint par le dialogue social tripartite au **Monténégro** est jugé positif et considéré comme un bon exemple pour la région. Cependant, le statut et les compétences du conseil social doivent être renforcés. En revanche, le niveau du dialogue social bipartite dans les domaines du commerce, de la restauration et des activités bancaires est faible. Il convient de rappeler aux autorités la recommandation de la commission de l'application des normes de l'OIT sur la violation des droits du travail et des droits syndicaux dans la fonderie Podgorica Aluminium Plant.*

*Le CESE souligne l'importance du dialogue social en **Albanie** et appelle toutes les parties prenantes à faire le meilleur usage possible des institutions existantes et, en particulier, du Conseil national du travail. Le gouvernement albanais devrait promouvoir davantage ledit conseil et le consulter d'une manière plus systématique sur toutes les politiques mettant en jeu l'intérêt légitime des employeurs et des travailleurs. Il y a lieu de continuer à encourager le dialogue social aux niveaux régional et local. Le dialogue social devrait devenir régulier et structurel, et non ad hoc, mais aussi plus efficace et orienté sur les résultats. Le gouvernement albanais devrait investir bien davantage dans la promotion du dialogue social, dans la communication aux travailleurs de leurs droits et dans les mesures permettant de garantir que les employeurs, en particulier dans le secteur privé, respectent effectivement les droits des travailleurs.*

*Les partenaires sociaux en **Bosnie-Herzégovine** doivent surmonter leurs différences en établissant un dialogue actif entre eux et avec les autorités publiques afin non seulement de jouir d'une vision critique, mais aussi de proposer des solutions concrètes face à la situation économique et sociale difficile que connaît actuellement le pays. Les autorités publiques du pays, à tous les niveaux, sont invitées à déployer d'importants efforts pour la coopération avec les partenaires sociaux et d'autres OSC, en établissant un climat de confiance et de coopération, et à les inclure dans toutes les étapes de prise de décision, en particulier dans la mise en œuvre des mesures comprises dans le programme de réforme pour la Bosnie-Herzégovine (2015-2018).*

Le CESE a remarqué une détérioration du dialogue social et du fonctionnement du Conseil économique et social (CES) en Macédoine du Nord à la fin de l'année 2017. Les efforts du gouvernement pour promouvoir la transparence et la solidarité dans le travail du CES devraient aller de pair avec le respect des dispositions en vigueur du droit du travail et du règlement intérieur. Le

fonctionnement actuel et futur du CES nécessite l'apport d'une solution satisfaisante par un dialogue constructif avec les partenaires sociaux représentatifs, afin d'éviter toute tension supplémentaire et un éventuel boycottage des réunions du CES par une ou plusieurs parties.

La cohésion économique et sociale dans les Balkans occidentaux

Au cours de la conférence de la société civile des Balkans occidentaux organisée par le CESE à Sofia, les chefs d'État ayant participé au sommet UE-Balkans occidentaux de Sofia ont été invités à faire clairement montre de leur engagement à apporter un soutien plus constant et plus direct aux OSC à tous les niveaux.

Le CESE fait remarquer que le processus d'adhésion à l'Union reste l'une des principales motivations des réformes dans les pays des Balkans occidentaux. Il convient de souligner le manque d'attention accordée aux conséquences économiques et sociales des réformes mises en œuvre, étant donné qu'il existe une grande différence entre les membres de l'Union et les pays candidats à l'adhésion pour ce qui est du niveau de sécurité économique et sociale des citoyens. Par conséquent, la cohésion sociale, économique et territoriale devrait faire partie de l'évaluation du respect des critères d'adhésion à l'Union.

Les pays candidats dans la région des Balkans occidentaux nécessitent une plus grande incitation aux réformes. En particulier, il est nécessaire d'encourager une coopération régionale plus étroite afin de faciliter le respect des critères d'adhésion à l'Union.

L'Union doit renforcer et intensifier son action à tous les niveaux en vue de soutenir la transformation politique, économique et sociale de la région, y compris au moyen d'une assistance accrue fondée sur les progrès tangibles accomplis par les partenaires des Balkans occidentaux dans le domaine de l'état de droit et en matière de réformes socio-économiques.

Le CESE suggère qu'il soit envisagé d'inclure dans les critères d'adhésion à l'Union le fait de disposer d'un dialogue social et civil opérationnel au niveau national.

Le rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption et le respect de l'état de droit

Le renforcement de l'état de droit représente un enjeu majeur pour la plupart des pays engagés dans le processus d'élargissement, en particulier pour qui est de l'amélioration du fonctionnement et de l'indépendance du pouvoir judiciaire ainsi que de la lutte contre la corruption et la criminalité organisée. Les pratiques de corruption ont non seulement une incidence négative sur le climat des affaires et des investissements, mais aussi une incidence directe sur les citoyens en tant que destinataires de certains services publics tels que l'éducation et la santé.

Les actions prévues dans les stratégies de lutte contre la corruption et les plans d'action correspondants devraient être mises en œuvre conformément aux délais fixés. Un mécanisme de suivi opérationnel et efficace, associant la société civile, devrait permettre une surveillance régulière et rigoureuse des résultats de la mise en œuvre.

Tous les efforts mobilisés aux fins de l'ouverture des consultations avec les représentants de la société civile, en particulier concernant l'état de droit, sont les bienvenus, compte tenu de la complexité du processus de négociation et de l'insuffisance des capacités administratives de l'administration publique. Ces consultations devraient être effectives, et non pas limitées à une participation «de pure forme» des OSC aux groupes de travail.

Le pouvoir politique devrait œuvrer en bonne intelligence avec les OSC lorsqu'il instaure des réformes et met en œuvre sa législation sur des problématiques essentielles telles que le traitement des affaires de corruption survenues à haut niveau, l'amélioration du contrôle des procédures de passation des marchés publics ou le perfectionnement du cadre juridique organisant le financement des partis politiques.

Le CESE demande l'adoption et l'application de lois relatives aux lanceurs d'alerte et de mesures susceptibles d'accroître, dans la pratique, l'efficacité du système de protection des lanceurs d'alerte. Il appelle également de ses vœux la sensibilisation du public aux procédures permettant de signaler des affaires de corruption.

L'aide à la création d'entreprise ne peut être couronnée de succès que moyennant le respect de l'état de droit et une lutte efficace contre la corruption (au niveau tant local que national), la criminalité organisée et l'économie informelle.

Dans ce contexte, le rôle du journalisme d'investigation est essentiel pour la lutte contre la corruption.

Il est conseillé aux autorités des pays de la région d'établir des institutions de régulation fortes et indépendantes, en particulier dans les domaines de la lutte contre la corruption, de la liberté d'accès à l'information, de la protection de la vie privée, de l'audit et des élections, ainsi que de soutenir le fonctionnement de ces entités. Les médiateurs peuvent apporter une contribution décisive, complétant le travail des OSC qui sont actives dans le domaine des droits fondamentaux et, plus particulièrement, de la protection des minorités.

*Il convient de rappeler qu'il importe de disposer d'organismes de réglementation indépendants en **Serbie**, dont le médiateur et le commissaire chargé des informations d'importance publique et de la protection des données à caractère personnel, pour garantir le contrôle de l'exécutif et la satisfaction à son obligation de rendre des comptes. Les autorités serbes sont encouragées à fournir aux organismes de réglementation indépendants un soutien politique, administratif et financier total en ce qui concerne leurs travaux, et à protéger leur droit à un travail et un suivi indépendants de leurs conclusions et recommandations.*

La corruption en Serbie prévaut dans de nombreux domaines. C'est la raison pour laquelle les enquêtes sur des affaires de corruption et de criminalité organisée ainsi que les poursuites des auteurs de ces infractions doivent être renforcées. Les autorités répressives doivent adopter une attitude plus proactive dans leurs enquêtes sur des allégations de corruption, en particulier dans les affaires très médiatisées et celles impliquant des agents de la fonction publique.

L'éducation et son incidence sur le marché du travail

Le CESE souligne la nécessité de continuer à renforcer la compétitivité et d'intensifier les réformes structurelles dans les six pays des Balkans occidentaux, afin de renforcer le marché du travail et de freiner l'émigration. Par ailleurs, le CESE affirme sa conviction que l'éducation a un rôle très important à jouer afin de surmonter les différends du passé et de renforcer les valeurs démocratiques. Le CESE se réjouit des initiatives prises par les institutions éducatives et culturelles étatiques, les milieux universitaires et les OSC en faveur de la réconciliation, des relations de bon voisinage et d'une approche critique du passé.

Le rôle de l'éducation, dispensée selon le principe de l'égalité d'accès aux systèmes d'enseignement, est essentiel dans tous les pays des Balkans occidentaux pour promouvoir les valeurs européennes, cultiver la tolérance à l'égard des minorités, combattre les préjugés et renforcer la cohésion sociale.

Au regard des taux préoccupants de chômage des jeunes, il est conseillé d'étendre la garantie pour la jeunesse aux Balkans occidentaux, en coopération avec les partenaires sociaux de la région.

L'«Agenda de la cohésion sociale» doit remédier aux déficits et aux inadéquations des compétences, en améliorant l'efficacité et l'efficience des systèmes d'éducation. L'augmentation du concours financier destiné aux programmes de formation professionnelle contribuerait à remédier à l'inadéquation des compétences sur le marché du travail et à réduire les taux de chômage élevés.

Pour faire face aux défis du marché de l'emploi, les gouvernements nationaux, les représentants du monde des entreprises et les syndicats devraient poursuivre l'adaptation du système d'éducation aux principes du système dual de formation professionnelle. De plus, il convient d'améliorer l'éducation formelle à tous les niveaux afin de stimuler le développement des compétences entrepreneuriales et la création de sociétés par essaimage, notamment d'entreprises axées sur les connaissances. L'éducation et la formation des adultes, dispensées avec la participation active des parties prenantes pertinentes (associations d'entreprises, syndicats et autres OSC), nécessitent un soutien accru.

Les autorités des Balkans occidentaux devraient poursuivre la mise au point des cadres nationaux des certifications en conformité avec le cadre européen des certifications, étant donné qu'il s'agit d'un instrument essentiel pour la reconnaissance des qualifications et des compétences acquises de manière formelle ou informelle, et pour la promotion de la mobilité territoriale et professionnelle des travailleurs. Cela pourrait conduire à terme à un renforcement des liens entre le système éducatif et le marché du travail et améliorer l'employabilité des travailleurs.

Les autorités des Balkans occidentaux sont invitées à élaborer et à mettre en œuvre un programme de formation pour les travailleurs faiblement qualifiés sans instruction ou ayant seulement un niveau d'études élémentaires afin de leur permettre, moyennant une combinaison judicieuse et sur mesure de programmes de formation, de méthodes pédagogiques appropriées et d'aide financière, d'acquérir une première qualification professionnelle, d'améliorer leur employabilité et de sortir des emplois peu rémunérés et de la pauvreté.

L'Union et les autorités nationales devraient coopérer davantage pour démanteler les stéréotypes en matière d'éducation, de manière à assurer aux jeunes filles et aux femmes un accès à un enseignement abordable et de qualité tout au long de leur vie, qui les dote des compétences nécessaires et facilite leur carrière et leur accès à des emplois de qualité sur le marché du travail.

*Pour faire face aux défis du marché de l'emploi, le CCM UE-Serbie encourage la **Serbie** à poursuivre le développement et la modernisation de son système éducatif. Ce processus devrait être en harmonie avec les valeurs et les principes européens d'égalité, de non-discrimination et de citoyenneté active, et il y a lieu de suivre de près les initiatives prises au niveau de l'Union, telles que la nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe, qui met l'accent sur les compétences numériques et l'amélioration de la coordination entre le système éducatif et les besoins du marché du travail. Le CCM UE-Serbie précise qu'il convient de mettre en place des programmes de cours modernes à même de favoriser le développement des compétences entrepreneuriales et d'enseigner aux étudiants les principes de l'entrepreneuriat social et de la citoyenneté active.*

La politique sociale et l'emploi, avec un accent particulier sur le socle européen des droits sociaux

Les autorités publiques de la région sont encouragées à inclure le socle européen des droits sociaux dans le prochain cycle du programme de réforme économique et du programme de réformes sociales et en matière d'emploi. En outre, les autorités sont invitées à procéder, en coopération avec les partenaires sociaux et d'autres OSC, à des analyses de l'impact social de toutes les réformes structurelles, et à comparer ces évaluations avec les priorités définies dans le programme de réformes sociales et en matière d'emploi.

Les partenaires de l'Union et des pays des Balkans occidentaux devraient accorder une plus grande attention à la qualité de vie et à la sécurité sociale des habitants de ces pays. Il convient aussi d'envisager la possibilité d'appliquer les principes du socle européen des droits sociaux aux fins de l'évaluation du respect des conditions d'adhésion.

Pour élaborer des mesures en faveur de l'emploi et de l'inclusion sociale, les autorités de la région pourraient utiliser les lignes directrices pour l'emploi proposées par la Commission, qui alignent les principes du socle européen des droits sociaux sur l'engagement à améliorer la compétitivité de l'Union grâce à l'investissement, à la création d'emplois et à la cohésion sociale. La création d'emplois durables et de qualité devrait devenir l'un des objectifs du programme de réforme économique, et des réformes structurelles devraient être conçues pour atteindre cet objectif.

*Le CCM UE-Monténégro invite la Commission à se pencher sur les méthodes permettant d'intégrer le socle européen des droits sociaux dans les négociations d'adhésion à l'Union avec le **Monténégro**, en veillant à renforcer les volets existants du processus, tels que les programmes de réforme économique. Le CCM UE-Monténégro invite également les autorités monténégrines à étudier les différentes propositions intégrées dans le socle européen des droits sociaux et à les prendre en considération lors de l'élaboration des réformes structurelles.*

Les inégalités dans les domaines relevant de la politique sociale et de l'emploi

Le CESE invite les gouvernements de la région à accorder une attention particulière aux travailleurs se trouvant au bas de l'échelle des salaires et à renforcer substantiellement la participation des chômeurs aux mesures actives en faveur du marché du travail, en particulier des groupes les plus vulnérables, tels que les femmes, les Roms et les personnes handicapées.

Le taux de pauvreté est élevé dans les pays des Balkans occidentaux, en particulier dans les zones rurales. Par conséquent, le CESE invite les autorités à lutter contre les disparités régionales dans leur pays. Il convient de mieux cibler les prestations familiales pour améliorer leur efficacité, et de protéger efficacement les enfants et familles en situation vulnérable, ainsi que les familles nombreuses, contre la pauvreté.

Il convient de souligner l'importance de la négociation collective en tant que mécanisme essentiel en vue de créer un système salarial équitable et durable et de lutter contre l'écart de salaire entre les hommes et les femmes ainsi que contre la ségrégation verticale et sectorielle sur le marché du travail. Les gouvernements de la région doivent garantir un environnement qui favorise la dissémination de cette pratique.

L'Union et les Balkans occidentaux font face à des défis communs en ce qui concerne les inégalités entre les hommes et les femmes: le phénomène répandu des violences domestiques, les débouchés limités sur le marché du travail et les possibilités inégales de participation politique à un haut niveau (en dépit des objectifs ciblés qui ont été fixés).

L'activité économique informelle est un problème majeur dans la région qui réduit l'accès aux avantages sociaux, aux soins de santé et aux prestations de retraite. Les gouvernements de la région, en coopération avec les partenaires sociaux, sont invités à redoubler d'efforts pour lutter contre l'économie informelle et à accorder une attention particulière au renforcement des capacités administratives, en particulier concernant le système d'inspection du travail.

La Serbie a l'un des coefficients de Gini et l'un des taux de risque de pauvreté les plus élevés en Europe (selon les statistiques d'Eurostat sur le revenu et les conditions de vie). Ces niveaux élevés d'inégalité s'expliquent en grande partie par le caractère hautement régressif du système fiscal et du système de prestations sociales. Les autorités serbes devraient restructurer en profondeur leur système fiscal en vue d'en faire un système progressif s'appuyant de façon prédominante sur des impôts directs afin de veiller à ce que le financement des politiques sociales actives et de la protection sociale soit adéquat et mieux ciblé. Cette restructuration devrait être accomplie compte étant tenu des effets concrets que ces mesures auront sur la réduction du dénuement matériel, de la pauvreté et des inégalités de revenus.

Le CCM UE-Serbie invite également le gouvernement serbe à envisager l'introduction d'un revenu minimal permettant une vie décente, accompagné d'initiatives appropriées en matière d'insertion et de réinsertion professionnelles.

La politique d'entreprise et la politique industrielle, l'attention étant portée sur la promotion de l'entrepreneuriat

Il importe de créer un environnement propice aux affaires afin de favoriser l'entrepreneuriat, la création d'entreprises et la croissance des petites et moyennes entreprises (PME), de manière à encourager la diversification économique et à réduire encore le chômage. En outre, l'aide à la création d'entreprise ne peut être couronnée de succès que moyennant le respect de l'état de droit et une lutte efficace contre la corruption (au niveau tant local que national), la criminalité organisée et l'économie informelle.

Les mécanismes d'évaluation complets doivent être renforcés, en particulier l'adoption de la stratégie de développement des PME, afin de permettre une appréciation analytique des mesures politiques mises en œuvre et des ajustements fondés sur des preuves. Pour améliorer l'environnement des entreprises, il est recommandé de rendre le test PME obligatoire dans le cadre des évaluations de l'incidence réglementaire et de le mener en étroite coopération avec la communauté des PME.

Un cadre pourrait être mis en place pour faciliter le traitement électronique des formalités administratives liées à la création et à la gestion d'entreprises, compte étant tenu des bonnes pratiques de mise en œuvre des guichets uniques au niveau national et des débats au niveau de l'Union sur leur développement.

Les taxes parafiscales représentent une tâche fastidieuse pour les PME. C'est pourquoi un cadre devrait être établi pour les rendre transparentes, stables et proportionnelles à l'objectif qu'elles visent à atteindre.

La coopération entre les institutions et les organisations qui soutiennent les PME sur les marchés étrangers afin de rationaliser leurs activités et de leur permettre d'en tirer profit est indispensable. Les décideurs politiques et la communauté des PME, aussi bien dans les pays des Balkans occidentaux que dans l'Union, doivent intensifier leur coopération afin de mieux utiliser les

instruments disponibles, notamment ceux prévus par le programme pour la compétitivité des entreprises et pour les petites et moyennes entreprises (COSME) et par le programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon 2020».

L'importance de la politique industrielle fondée sur les avantages compétitifs de l'économie des pays des Balkans occidentaux doit être reconnue afin de promouvoir un développement économique qui s'appuie sur des productions à forte valeur ajoutée, en particulier sur celles qui sont induites par la technologie et l'innovation.

Les autorités sont encouragées à veiller à ce que toutes les dispositions législatives pertinentes et les politiques relatives aux différents secteurs satisfassent aux critères de diligence nécessaires et soient évaluées de manière adéquate et rigoureuse à la lumière des menaces qui pèsent sur la société, notamment le changement climatique. En outre, ces dispositions et politiques devraient être conformes au programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies.

Les PME, qui constituent la majorité des entreprises, pourraient devenir les moteurs de la croissance économique dans les six pays des Balkans occidentaux. Pour ce faire, il est nécessaire de réduire la bureaucratie, de rendre l'administration publique plus transparente, de lutter contre la corruption et de disposer d'un pouvoir judiciaire pleinement indépendant dans la région.

Le CCM UE-Serbie soutient fermement la coopération entre la communauté des PME, les partenaires sociaux et les autorités serbes, en particulier au moyen de plates-formes telles que le forum PME, le conseil des PME et le Conseil économique et social, et demande d'y recourir davantage lors de l'élaboration des réglementations et des politiques.

L'économie sociale et les entreprises sociales

Les autorités des pays des Balkans occidentaux sont invitées à adopter en priorité la loi sur l'économie sociale, car l'économie sociale et les entreprises sociales apportent une contribution significative à la résolution de certains défis, par exemple s'agissant d'intégrer les groupes les plus défavorisés et vulnérables, dans la société comme sur le marché du travail. Un équilibre doit être trouvé entre, d'une part, l'objectif législatif visant à donner de la visibilité à ce secteur et à en favoriser le développement et, d'autre part, le risque de négliger d'autres formes d'entreprises sociales qui, bien que n'étant pas reconnues comme telles, n'en fournissent pas moins des services d'intérêt général.

La démarche à suivre pour reconnaître l'économie sociale et les entreprises sociales devrait être choisie à l'issue d'une évaluation minutieuse de l'incidence qu'ont produite sur ce secteur les différentes mesures prises dans les États membres de l'Union. Il est nécessaire d'évaluer les expériences pertinentes acquises dans les États membres de l'Union et de les utiliser pour instaurer la confiance dans le secteur et améliorer la compréhension des concepts inhérents à l'économie sociale et aux entreprises sociales, qui sont évolutifs.

*Le CCM UE-Serbie appelle le gouvernement **serbe** à mettre en place, au niveau national, un groupe de travail sur l'entrepreneuriat social, afin d'engager un dialogue constructif qui réunirait tous les acteurs concernés. Ce groupe de travail serait chargé de définir un cadre général pour développer l'entrepreneuriat social, d'élaborer une stratégie pour son développement en Serbie et de surveiller la qualité et le niveau de formation des entrepreneurs sociaux.*

À l'échelle locale, le CCM UE-Serbie recommande la création de centres régionaux de soutien à l'entrepreneuriat social, afin d'apporter une aide aux collectivités locales pour faire reconnaître le rôle

joué par les entreprises sociales. Ces centres devraient également fournir une assistance aux entreprises sociales en ce qui concerne les mesures de renforcement de leurs capacités et la conclusion de partenariats avec les secteurs public et privé.

La réforme de l'administration publique

Le cadre législatif dans les Balkans occidentaux est en place et la législation semble être de bonne qualité, mais des lacunes sont constatées dans sa mise en œuvre effective. Il semble que, dans tous les pays de la région, de nombreux organismes existent uniquement sur le papier et que l'administration, aux niveaux national et régional, n'a pas les capacités requises pour appliquer, suivre et évaluer la législation et les plans d'action en vigueur.

Les autorités des Balkans occidentaux ne devraient pas limiter la bonne pratique des consultations publiques. Les gouvernements sont priés de permettre le libre accès à l'information pour les citoyens, sans restrictions inutiles afférentes au «secret des affaires» ou au «secret fiscal». Pour améliorer l'accès du public à l'information, les autorités pourraient créer des catalogues de services fournis par chaque organisme public afin de mieux informer les citoyens et de poursuivre la mise en œuvre de politiques de modernisation.

Le recours fréquent aux procédures d'urgence lors de l'adoption de la législation, y compris la législation relative au processus d'adhésion à l'Union, suscite des préoccupations, étant donné que ces procédures ne permettent pas de consulter, de manière satisfaisante, les parties prenantes et le grand public. Dans la perspective de permettre à toutes les parties concernées de fournir une contribution de qualité, les consultations publiques doivent être effectives et les délais plus réalistes.

En ce qui concerne la loi sur les fonctionnaires et les employés de l'État, le CCM UE-Monténégro invite le gouvernement monténégrin à adopter le droit dérivé qui s'impose pour garantir la poursuite de la dépolitisation de l'administration publique, en particulier sur le plan du recrutement de nouveaux membres du personnel. Il souligne que les recrutements opérés au terme d'une procédure de sélection ouverte devraient toujours l'être en fonction de critères objectifs, de même que les évaluations de personnel.

Les membres du CCM invitent le gouvernement du Monténégro à établir un registre complet («métaregistre») de tous les registres du secteur public dans le pays, à la fois sur papier et en format électronique, afin de créer une base plus efficace pour l'échange de données figurant dans les documents officiels.

La participation des partenaires sociaux et d'autres OSC dans la préparation du programme de réforme économique et du programme de réformes sociales et en matière d'emploi

L'importance des programmes de réforme économique, ainsi que d'une participation significative des partenaires sociaux et autres OSC au processus d'élaboration et de mise en œuvre de ces plans, est soulignée.

Il est de la plus haute importance de garantir la durabilité des structures du programme de réforme économique et du programme de réformes sociales et en matière d'emploi, ainsi que de leur mécanisme de surveillance, au niveau du gouvernement comme à celui de la société civile. Il convient d'entretenir et d'approfondir les connaissances et l'expérience acquises par la société civile au cours de la première phase de la surveillance structurée du programme de réforme économique et du programme de réformes sociales et en matière d'emploi.

Les conseils économiques et sociaux jouent un rôle important dans l'élaboration et la surveillance du programme de réforme économique et du programme de réformes sociales et en matière d'emploi. Par conséquent, les autorités des pays des Balkans occidentaux sont invitées à les faire participer et à les consulter régulièrement tout au long du processus d'adoption de ces documents importants et de toutes les réformes découlant de ceux-ci.

Le CCM UE-Serbie salue la création de la plate-forme pour le suivi de la mise en œuvre du programme de réforme économique et du programme de réformes sociales et en matière d'emploi, laquelle a été intégrée dans la convention nationale sur l'Union européenne, pour constituer une nouvelle forme de dialogue structuré entre le gouvernement serbe et les OSC. Il rappelle aux autorités serbes que, suivant les orientations de la Commission européenne concernant les programmes de réforme économique, la participation des partenaires sociaux et d'autres OSC à l'établissement de rapports sur la concrétisation de ces programmes est primordiale pour susciter un sentiment d'appropriation et obtenir le soutien politique le plus large possible.

4. UN APERÇU DES BESOINS DE GROUPES SPÉCIFIQUES

Le renforcement de l'espace civique et l'état du dialogue social

La réduction de l'espace consacré à la société civile dans plusieurs pays des Balkans occidentaux suscite une profonde inquiétude. Il est observé que l'Union et ses États membres se sont engagés à promouvoir un espace dévolu à la société civile et à intensifier le soutien apporté au renforcement des capacités des OSC afin qu'elles puissent davantage faire entendre leur voix dans le processus de développement et pour faire progresser le dialogue politique, social et économique. L'Union et ses États membres sont invités à adopter des approches plus robustes et plus cohérentes ainsi qu'à prendre des mesures concrètes pour protéger et étendre l'espace dont dispose la société civile et pour apporter des avantages concrets aux citoyens des pays des Balkans occidentaux.

Les gouvernements de la région sont vivement encouragés à adopter un calendrier et une allocation des ressources qui soient plus précis et plus prévisibles en faveur d'un environnement propice au développement de la société civile, ainsi qu'à accélérer la constitution du Conseil national pour la société civile. Les critères de sélection des membres de ce conseil devraient être énoncés clairement sous forme de dispositions juridiques, et les OSC devraient être soutenues dans la création de leurs propres mécanismes transparents de désignation de leurs représentants.

Les institutions européennes devraient accorder une plus grande attention aux besoins réels des habitants de la région des Balkans occidentaux et aux opinions et analyses des OSC, étant donné que ces dernières sont généralement plus proches des citoyens que les élites politiques.

La participation des organisations de terrain, en particulier en dehors de la capitale, reste un défi qu'il convient de relever comme une priorité de financement de première importance pour l'aide financière tant nationale qu'europpéenne; il y a lieu notamment d'encourager le recours à un soutien institutionnel dans les mécanismes nationaux de financement des OSC, de développer un centre de ressources pour les ONG locales fiables mettant l'accent sur le développement des communautés, de soutenir les processus participatifs visant à gérer les problèmes qui affectent les communautés locales et de promouvoir les valeurs des OSC et du volontariat.

Le CCM UE-Monténégro se félicite de la mise en place du conseil de coopération entre les pouvoirs publics et les ONG, qui contribuera à l'intégration fonctionnelle et non discriminatoire des OSC dans

les processus de consultation. En revanche, le CCM UE-Monténégro est préoccupé par l'environnement négatif dans lequel doivent fonctionner certaines OSC (ayant émis des critiques à l'égard des politiques gouvernementales menées dans le domaine de l'état de droit), par les campagnes de dénigrement dont elles-mêmes ainsi que leurs dirigeants font l'objet, ainsi que par la destitution de leurs représentants siégeant au sein d'organismes tels que le conseil de la RTCG et le conseil de l'agence de lutte contre la corruption.

Le CCM UE-Serbie exprime sa préoccupation face à la contraction de l'espace civique, à la fois dans l'Union et en Serbie. Il condamne les attaques lancées contre des OSC par des représentants du gouvernement, par le parlement et par des médias financés sur fonds publics. Le CCM UE-Serbie invite les autorités serbes à garantir la protection des défenseurs des droits de l'homme, des organisations de lutte contre la corruption et des journalistes indépendants ainsi qu'à poursuivre et à traduire en justice les auteurs et les commanditaires des attaques contre des OSC. Il invite le gouvernement serbe à adopter une stratégie nationale pour un environnement favorable aux OSC, ainsi que le plan d'action y afférent.

*Les conclusions tirées à la mi-2015 dénonçaient le fait que l'espace dont disposaient les OSC en **Macédoine du Nord** diminuait, que l'accès aux organismes d'État était refusé, que l'écologie était négligée, que l'intimidation était une pratique très répandue et que les fonds publics étaient uniquement accordés aux OSC proches du gouvernement. Toutefois, la situation a radicalement changé vers la fin de 2017, lorsque le CESE a noté que, sous le nouveau gouvernement, le climat dans le pays s'était considérablement amélioré, avec des signes encourageants en matière de droits de l'homme, de liberté des médias et de participation des OSC dans les processus décisionnels.*

*En septembre 2018, le CESE concluait que l'espace civique en **Albanie** ne semblait pas se réduire, bien que le fonctionnement et le financement des OSC nécessitaient des améliorations. Il convient de renforcer les OSC situées en dehors de Tirana et la participation des OSC dans l'élaboration des politiques (une approche ascendante devrait être encouragée).*

Les politiques en faveur de la jeunesse (emploi et participation à la société)

Le CESE a organisé des auditions sur la question du développement des compétences et du rôle de l'enseignement et de la formation professionnels dans la lutte contre le chômage et l'émigration de la population, notamment des jeunes, des pays des Balkans occidentaux.

Le chômage des jeunes constitue un indicateur clé du bien-être de la société dans n'importe quel pays. Il est observé que le nombre de personnes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation dans les Balkans occidentaux est supérieur à la moyenne de l'Union et que les autorités publiques doivent établir des orientations appropriées et un système de formation en alternance (éducation/travail) aussi rapidement que possible, afin d'améliorer l'employabilité des jeunes et l'adéquation entre l'offre et la demande en matière de compétences sur le marché du travail.

Considérant les taux très élevés de chômage des jeunes dans les Balkans occidentaux, il convient d'étendre la garantie pour la jeunesse aux pays de la région, afin de fournir des solutions concrètes pour les jeunes dans les quatre mois suivant l'obtention d'un diplôme ou la fin d'un emploi, assorties de possibilités d'éducation, de formation et d'emploi. Il serait opportun d'instaurer la formation en alternance grâce à une coopération avec les partenaires sociaux, dont les chambres de commerce et d'autres associations d'entreprises.

Il est conseillé de renforcer la coopération entre les secteurs public et privé de l'éducation, dans le but d'offrir aux jeunes une formation pratique, un stage ou un emploi. Dans ce contexte, il est important de soutenir la reconnaissance des compétences et de l'éducation informelles.

L'importance du soutien à l'emploi indépendant et de la facilitation de l'accès au crédit pour les jeunes entrepreneurs, y compris par l'adoption de mesures ciblées en faveur des jeunes agriculteurs, est soulignée.

Les entreprises sociales ont un rôle important à jouer pour rassembler les femmes entrepreneures, et devraient être encouragées dans l'ensemble de la région pour coordonner les actions et faciliter l'accès au financement. De manière tout aussi importante, l'entrepreneuriat des jeunes devrait être fondé sur l'innovation et l'esprit d'entreprise de la nouvelle génération du millénaire.

Les autorités des pays des Balkans occidentaux devraient adopter une approche holistique du chômage des jeunes et les aider en leur dispensant une éducation, en leur fournissant des orientations professionnelles, des formations et des emplois, et en créant des perspectives qui leur permettront de planifier leur avenir et de devenir adultes.

Le CCM UE-Monténégro met l'accent sur l'importance d'une évaluation de tous les programmes existants en lien avec la formation professionnelle des jeunes. En outre, il invite les autorités monténégrines à continuer d'informer les jeunes à propos du nouveau programme Erasmus+ et de les encourager vivement à y participer.

Le CCM UE-Serbie insiste sur la nécessité pour les autorités serbes d'accorder une attention particulière aux jeunes afin qu'ils reçoivent une éducation de qualité et des conseils judicieux en matière d'orientation professionnelle, de sorte qu'il y ait la meilleure correspondance possible entre leurs compétences et leur futur métier. Pour permettre aux jeunes de tirer parti de la mobilité nationale et internationale au cours de leur formation et de leur vie professionnelle, il est également très important de faire usage des instruments européens de reconnaissance des compétences.

*Après avoir organisé une audition avec des OSC locales sur les politiques en faveur de la jeunesse et la participation des jeunes, le CESE a recommandé aux autorités **albanaises** de lutter de manière résolue contre les problèmes les plus répandus chez les jeunes albanais, tels que la pauvreté, le chômage, l'émigration (70 % des jeunes aimeraient quitter le pays, citant la corruption, la marginalisation et la pauvreté parmi les principales raisons motivant leur volonté de partir), la criminalité chez les jeunes (plus de la moitié des infractions sont commises par des jeunes) et la faible participation des jeunes à la vie politique (les jeunes élus sont discrets et n'ont pas de réel pouvoir de décision).*

Les droits et l'émancipation des femmes dans les Balkans occidentaux

L'Union et les Balkans occidentaux se heurtent à des défis communs en ce qui concerne les inégalités entre les hommes et les femmes: le phénomène répandu des violences domestiques, les débouchés limités sur le marché du travail, le harcèlement et les violences sur le lieu de travail, les écarts de salaire et de pension entre les femmes et les hommes, le non-respect des droits en matière de procréation et de maternité, ou les possibilités inégales de participation à des activités politiques de haut niveau (en dépit des objectifs ciblés qui ont été fixés).

Compte tenu de la culture patriarcale qui leur attribue un rôle marginal, les femmes sont confrontées à des préjugés et à des stéréotypes fondés sur leur sexe, à une ségrégation dans l'éducation et sur le marché du travail, ainsi qu'à des risques nettement supérieurs de discrimination et de violence qui entravent leur accession aux postes à responsabilités. Dans les pays des Balkans occidentaux, le rôle

de chef de file des femmes doit être soutenu et leur participation active dans la société encouragée. La mise au point d'initiatives permettant un équilibre hommes-femmes dans les organes décisionnels et dans les conseils d'entreprise est encouragée, de même que la hausse de l'entrepreneuriat féminin. Il est souligné que ces initiatives devraient également inclure les communautés minoritaires, en particulier les Roms, les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexuées et queer (LGBTIQ) et les femmes handicapées.

Les tendances sur les marchés du travail de la région révèlent des taux élevés d'inactivité chez les femmes. Les gouvernements doivent apporter un soutien permettant de garantir une progression des taux d'emploi des femmes au cours du processus d'élargissement.

Le rôle des OSC dans les Balkans occidentaux, qui consiste à veiller à ce que les gouvernements rendent des comptes eu égard à la mise en œuvre effective des mesures politiques, ainsi qu'à surveiller et à prévenir les violences commises à l'encontre des femmes, revêt une importance capitale. Les OSC œuvrant à la promotion et à la protection des droits des femmes devraient être reconnues comme des partenaires importants dans la conduite de réformes globales et systématiques visant à parvenir à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la pratique.

Il est important de concevoir une feuille de route et des mesures qui pourraient aboutir à une répartition plus équitable des pouvoirs et des ressources dans les Balkans occidentaux. Un travail continu et d'ampleur réalisé avec les partenaires civiques et sociaux est requis pour lutter et plaider efficacement en faveur des droits des femmes. Les efforts qui seront consentis dans les Balkans occidentaux devraient avoir pour objectif non seulement d'aligner la législation relative aux droits des femmes sur l'acquis de l'Union, mais aussi, et surtout, de combler le fossé qui sépare les lois existantes de leur mise en œuvre effective.

Toutes les parties prenantes doivent continuer à promouvoir et à renforcer le rôle des femmes et des filles en tant qu'actrices du changement pour avancer vers des sociétés pacifiques et solidaires, y compris dans le cadre de la prévention des conflits, de la médiation, de la consolidation de la paix et du relèvement après un conflit.

Dans les Balkans occidentaux, les violences à l'encontre des femmes ne sont le plus souvent pas reconnues comme telles: souvent, leurs auteurs ne font pas l'objet de poursuites ou de condamnations appropriées et les victimes sont peu soutenues. De plus, il n'est pas rare que les membres des institutions qui devraient offrir une protection soient peu compréhensifs ou ne réagissent pas, et une assistance juridique gratuite n'est pas toujours disponible. Il est précisé qu'il convient de mener une action de sensibilisation dans la région, de renforcer la prévention des violences et de mettre en œuvre la convention d'Istanbul – dont l'un des objectifs est d'assurer la fourniture de services spécialisés en tant que de besoin, notamment des abris et des lignes d'assistance pour les victimes –, en particulier eu égard au financement de refuges gérés par des OSC.

Une attention particulière doit être accordée à l'entrepreneuriat féminin, étant donné que celui-ci présente le potentiel d'entraîner une nette révision à la hausse des perspectives de croissance de la région. Les femmes entrepreneures et leurs organisations professionnelles devraient être intégrées de manière systématique dans tous les processus d'élaboration des politiques présentant un intérêt pour les dimensions sociale et économique de l'élargissement.

L'égalité entre les femmes et les hommes devrait figurer parmi les priorités majeures des négociations d'adhésion à l'Union menées avec les pays des Balkans occidentaux.

Les droits des minorités

Une coopération et des actions conjointes plus efficaces entre les structures nationales de défense des droits fondamentaux, les partenaires sociaux, les OSC et les pouvoirs publics sont nécessaires en vue de promouvoir un programme en matière de droits de l'homme et d'aider les personnes particulièrement vulnérables.

Le respect des droits des minorités et de leur culture est essentiel pour le développement d'une société civile démocratique dans tous les pays des Balkans occidentaux. Par conséquent, les pays des Balkans occidentaux sont encouragés à accorder davantage d'importance aux groupes et minorités vulnérables et défavorisés, en particulier aux Roms. Il s'impose d'obtenir des résultats nets dans ce domaine, ainsi que d'enregistrer des progrès supplémentaires pour ce qui est des relations interethniques et de la protection des minorités et de leurs droits, concernant, entre autres, l'éducation, l'accès aux médias et l'emploi des langues minoritaires, y compris dans l'administration publique.

Il est urgent que les pouvoirs publics agissent plus résolument, en partenariat avec des OSC, afin de mieux protéger les droits des minorités, notamment parce que la mise en œuvre des instruments existants en matière de droits de l'homme demeure limitée, y compris les droits protégeant les personnes LGBTIQ et les personnes handicapées, tout comme la mise en œuvre des plans d'action en faveur des Roms.

La communauté LGBTIQ souffre toujours de préjugés, de discriminations, de menaces et d'agressions physiques, lesquels restent répandus. Les gouvernements de la région se doivent donc d'aligner leur législation sur l'acquis de l'Union, de la mettre en œuvre et de financer des campagnes publiques de lutte contre les préjugés tout en aidant ces dernières à améliorer leur visibilité.

Les droits des Roms, dont le nombre est estimé à six millions de personnes dans l'Union et à un million dans les Balkans occidentaux, doivent pouvoir être défendus, librement exercés et progressivement acquis en ce qui concerne l'éducation, les soins de santé, l'emploi et le logement.

Il est important de garantir aux groupes vulnérables, en particulier aux personnes handicapées et aux Roms, l'égalité d'accès aux soins de santé. En ce sens, tous les obstacles à l'accès aux services de santé – contraintes physiques, contraintes logistiques ou pratiques discriminatoires – devraient être supprimés.

Le CCM UE-Serbie demande la révision de la législation concernant le rôle des conseils nationaux des minorités nationales, afin d'offrir des mécanismes plus efficaces pour la protection de l'indépendance de la politique éditoriale des médias qui ont été mis en place par des conseils nationaux. Il est recommandé de favoriser des dispositions sur le pluralisme des médias qui utilisent les langues des minorités nationales, en mettant en place des mécanismes pour le financement des médias qui n'ont pas été mis en place par les conseils nationaux, tout en promouvant les valeurs de l'information publique interculturelle et multilingue.

Le CCM UE-Serbie s'est félicité que les dernières éditions de la Gay Pride à Belgrade se soient déroulées sans incident et que certains des plus hauts fonctionnaires serbes y aient assisté.

5. DES OUTILS POUR UN AVENIR DURABLE

Le rôle de la société civile dans la promotion de la croissance durable et de l'emploi

Les pouvoirs publics doivent insister davantage sur les réformes de fond dès le début du processus d'élargissement, en étroite coopération avec les partenaires économiques et sociaux. Les pays des Balkans occidentaux et l'Union doivent veiller à une utilisation efficace des programmes déployés par l'Union pour soutenir la compétitivité et promouvoir la croissance économique, tels que les programmes Horizon 2020 et COSME pour les PME.

Le dialogue social est essentiel au développement économique et social des pays des Balkans occidentaux et de l'Union. Dans le contexte de l'élargissement, les pays candidats actuels et potentiels devraient être encouragés à consulter et à inclure les partenaires sociaux, en particulier dans le cadre des processus de réforme des législations en matière sociale et d'emploi.

Les gouvernements de la région sont invités à investir dans des approches complémentaires des politiques économiques classiques (économie circulaire, économie sociale, intégration des objectifs de développement durable), afin de stimuler la croissance et l'emploi d'un point de vue global.

Un soutien aux partenaires sociaux et autres OSC devrait être fourni sur un pied d'égalité et les deux groupes devraient participer étroitement aux stratégies nationales relatives à l'adhésion à l'Union et aux structures de négociations, ainsi qu'aux programmes financés par l'Union. Davantage de fonds, y compris sous la forme d'aides à l'organisation, doivent être alloués au renforcement des capacités des partenaires sociaux et des OSC, afin qu'ils puissent participer concrètement à ces processus. Il y a lieu d'encourager les améliorations apportées à la qualité et à la teneur du dialogue social dans les pays candidats actuels et potentiels.

Le CESE encourage également les partenaires sociaux des pays des Balkans occidentaux à approfondir leurs relations au niveau régional.

Les gouvernements de la région devraient respecter le droit du travail, garantir le respect de cette réglementation et améliorer le dialogue social tripartite. Le dialogue social a vu son efficacité éroisée par de mauvaises performances économiques et une croissance atone, ce qui a poussé les parties à adopter des postures défensives. Il est également souligné que la cohésion sociale exige des politiques économiques favorables à l'emploi et des mesures qui garantissent la viabilité des réseaux de protection sociale.

Le programme de connectivité

Les questions d'infrastructures, de transports et d'énergie doivent être une priorité première dans les négociations avec les pays des Balkans occidentaux. Dans le cadre des négociations d'adhésion, les pays candidats sont encouragés à mettre en œuvre le plus rapidement possible l'acquis de l'Union, afin de favoriser leur intégration au marché intérieur de l'énergie de l'Union au bénéfice du bien-être des citoyens.

La Communauté de l'énergie, qui vise à étendre l'acquis de l'Union dans le domaine de l'énergie aux pays candidats à l'adhésion et aux pays voisins, devrait être renforcée et étroitement intégrée au projet de la Communauté de l'énergie. Les OSC devraient être systématiquement associées et intégrées aux rencontres de la Communauté de l'énergie.

L'énergie devrait être un facteur de développement et d'interconnectivité pour la région et les citoyens des Balkans occidentaux. De tels facteurs devraient fournir une idée claire des avantages économiques et environnementaux qu'apporte l'adhésion à l'Union.

Une meilleure coopération interrégionale ainsi que le développement de projets en matière énergétique sont nécessaires et se traduiront par le renforcement de la stabilité régionale, la stimulation de l'activité économique et la favorisation de la création d'emplois dans les pays des Balkans occidentaux (emplois verts, mais aussi traditionnels).

Le développement d'une économie verte inclusive sera synonyme de possibilités accrues de création d'emplois. Il est souligné que la notion d'«emplois verts» ne doit pas recouvrir uniquement les emplois liés à une poignée de nouveaux secteurs émergents, mais également tous les emplois créés dans le cadre du «verdissement» des processus de production et des produits dans tous les secteurs.

Un équilibre doit être trouvé entre les énergies traditionnelles et les énergies renouvelables dans cette région: les réseaux électriques doivent voir la création d'interconnexions ou le renforcement des interconnexions existantes avec les réseaux de l'Union. Il est précisé que des investissements en matière d'énergies renouvelables sont nécessaires. Ceux-ci doivent s'appuyer sur des réseaux et des interconnexions renforcés et sur un cadre législatif clair et stable. Les pays des Balkans occidentaux disposent d'un important potentiel dans le domaine des énergies renouvelables, qui doit être mobilisé et bénéficier d'investissements de façon à permettre à ces pays de participer au «cadre d'action de l'Union européenne en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030».

Le CESE se félicite que le traité instituant la Communauté des transports ait été signé entre l'Union et les candidats et candidats potentiels des Balkans occidentaux le 12 juillet 2017, et encourage les parties à poursuivre sur cette voie. Les investisseurs sont invités à destiner en priorité leurs fonds au raccordement entre le réseau central du RTE-T et les infrastructures des Balkans occidentaux.

Le CCM UE-Serbie demande aux autorités serbes de profiter du processus actuel de développement d'une nouvelle stratégie nationale en matière de lutte contre le changement climatique pour adapter de manière participative leurs programmes économiques dans des domaines tels que l'énergie, les transports, l'industrie et l'agriculture, de façon à promouvoir un développement à faible intensité de carbone. Les autorités serbes sont encouragées à inclure de manière convenable et transparente toutes les parties prenantes concernées, en particulier les OSC et les communautés locales, en tant que partenaires égaux dans ce processus. Les membres du CCM UE-Serbie invitent les autorités serbes à mettre pleinement en œuvre les principes du développement durable et à préserver les zones naturelles protégées de tout nouveau projet énergétique ou minier susceptible d'avoir des effets négatifs sur l'environnement.

Le CCM UE-Monténégro invite les autorités monténégrines à renforcer la coopération régionale dans les domaines des transports et de l'énergie. Il conseille au gouvernement du Monténégro de tirer le meilleur parti des possibilités de financement/co-financement privé des projets prioritaires et des projets complémentaires (partenariats public-privé) et de mettre en place des conditions propices à ce type de projet, tout en veillant particulièrement à ne pas créer un environnement qui permettrait le développement du dumping social ou qui affecterait d'une quelconque autre façon les droits des employés.

La numérisation en tant qu'outil de développement social et économique

Les autorités des Balkans occidentaux devraient intensifier les efforts qu'elles mobilisent aux fins de la mise en œuvre effective et systématique de la législation régissant la transition numérique. En particulier, le passage au numérique doit être intégré et faire l'objet d'un suivi dans le domaine de la construction et de l'entretien d'infrastructures critiques (telles que l'énergie et les transports) et la fourniture de services d'intérêt général (administration et santé en ligne, par exemple).

L'accès à l'internet est un droit fondamental de chaque citoyen, et afin de fournir des services universels de qualité, les gouvernements de la région devraient s'efforcer de parvenir à une couverture complète de leur territoire par l'internet à haut débit.

Les citoyens sont le véritable moteur du développement numérique et doivent être en mesure d'exploiter pleinement le potentiel de la mutation numérique en tant qu'outil favorisant la croissance économique et le développement social. Il est conseillé aux gouvernements d'intensifier leurs efforts dans le domaine de l'éducation et de la formation numériques, et ce, à tous les niveaux et en coopération directe avec les partenaires sociaux, dans l'objectif final de développer et de moderniser les compétences nécessaires aux travailleurs. Une attention particulière doit être accordée aux formations spécialisées destinées aux enseignants et au personnel d'encadrement.

Le dialogue social sera d'une importance capitale dans le cadre des efforts visant à atténuer les conséquences de la révolution numérique sur l'avenir de la division du travail et des relations de travail, en vue d'élaborer des mesures adéquates à moyen et à long termes garantissant une rémunération décente, la qualité de l'emploi, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ainsi que l'accès universel à la sécurité sociale.

La création d'une société numérique et le développement des compétences numériques dans tous les pays des Balkans occidentaux devraient profiter à la fois au secteur public et au secteur privé.

Le CCM UE-Monténégro fait part de ses préoccupations quant au fait que seul un petit nombre d'entreprises au Monténégro utilisent l'internet et les outils numériques pour accroître leur productivité et poursuivre leur développement. Il recommande que le gouvernement monténégrin soutienne le développement des entreprises qui recourent à de telles pratiques, notamment des jeunes pousses dont l'activité principale est l'innovation numérique.

Le CCM UE-Monténégro recommande au gouvernement monténégrin et aux institutions de l'Union de trouver un moyen d'aligner le pays le plus rapidement possible sur les initiatives déployées à l'avantage des citoyens, comme la suppression des tarifs d'itinérance. Il invite également les pouvoirs publics du Monténégro à accorder une attention toute particulière aux thèmes que sont l'identité numérique, la sécurité des transactions en ligne, l'internet en tant que lieu sûr pour les mineurs, le droit au respect de la vie privée et le droit à l'oubli.

Le CCM UE-Monténégro recommande l'extension de l'initiative WiFi4EU au Monténégro afin de fournir une connexion internet à haut débit gratuite dans des zones périphériques du pays. À cette fin, il exhorte les institutions de l'Union à dégager des fonds pour la construction et la modernisation des infrastructures numériques au Monténégro, non seulement par le truchement de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP), mais aussi en explorant la possibilité d'intégrer le Monténégro dans d'autres programmes et initiatives de l'Union concernant le domaine du numérique.

Le CCM UE-Monténégro se félicite que le gouvernement monténégrin se soit porté volontaire pour présider le groupe de travail sur la cybersécurité. Il estime en effet qu'il s'agit là d'un domaine d'une grande importance pour le processus de numérisation et dans lequel des efforts considérables doivent être accomplis afin d'en préserver la sécurité.

L'Instrument d'aide de préadhésion (IAP III)

Le CESE se félicite que la Commission européenne ait proposé une augmentation des fonds alloués au nouveau programme d'aide de préadhésion pour la période 2021-2027 (IAP III) et invite toutes les institutions de l'Union à soutenir cette révision à la hausse. L'augmentation de l'aide de préadhésion

devrait permettre aux pays des Balkans occidentaux de mieux se préparer à l'adhésion, de respecter les normes de l'acquis et de renforcer la convergence économique et sociale avec l'Union.

Il est nécessaire de veiller à ce que le nouvel instrument financier de préadhésion au titre du cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027 soit préparé en temps utile et conforme aux exigences des Fonds structurels, en particulier en matière de programmation, de gestion financière et de contrôle. Le CESE rappelle que les fonds de l'Union devraient prendre en considération la nécessité de lutter contre les inégalités sociales et économiques.

La Commission est encouragée à poursuivre la facilitation de l'accès des partenaires sociaux et des autres OSC à l'IAP. L'aide de préadhésion devrait être octroyée en priorité aux institutions et initiatives qui créent des liens entre les pays candidats et candidats potentiels dans les domaines de l'énergie, de la communication, de la numérisation, de l'innovation, des transports et de la protection de l'environnement.

Il convient d'accroître, dans l'IAP III, le financement des OSC, y compris sous la forme de subventions de fonctionnement et de financements pluriannuels qui puissent bénéficier aux organisations les plus modestes et aux segments les plus désavantagés de la société. La Commission est encouragée à contrôler le respect du code de conduite en matière de partenariat avec la société civile dans le cadre des Fonds structurels et de l'IAP.

Les partenaires des Balkans occidentaux doivent intégrer la dimension de l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les programmes pertinents financés par l'IAP. Il convient de mettre en place des fonds thématiques destinés à lutter contre la violence domestique et à soutenir l'activisme civique et médiatique des femmes.

Il est de la plus haute importance de veiller à ce que les partenaires de la région développent, renforcent et entretiennent les capacités leur permettant de gérer l'accroissement des fonds. Les autorités sont invitées à garantir un flux continu de projets ainsi qu'à élaborer et à mettre en œuvre des politiques efficaces de recrutement et de rétention du personnel travaillant à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des réformes et des investissements nécessaires à l'intégration dans l'Union, en vue d'une bonne assimilation et d'un usage optimal des fonds de l'Union.

En matière de gestion des fonds de l'Union, les autorités sont invitées à employer plus efficacement et de manière plus transparente les plates-formes de la société civile existantes et appropriées, en particulier concernant le suivi de l'usage des fonds de l'IAP.

DOCUMENTS ET PAGES INTERNET DE RÉFÉRENCE

Sur la période sur laquelle porte le présent document, les rapports que le CESE a adoptés dans ce domaine, classés par ordre chronologique, sont les suivants:

«[L'énergie, facteur de développement et d'approfondissement de l'adhésion des Balkans occidentaux](#)», adopté le 8 octobre 2015, JO C 32 du 28.1.2016, p. 8–11.

«[La stratégie d'élargissement de l'UE](#)», adopté le 18 février 2016, JO C 133 du 14.4.2016, p. 31–37.

«[La cohésion économique et sociale et l'intégration européenne des Balkans occidentaux – défis et priorités](#)», adopté le 19 avril 2018, JO C 262 du 25.7.2018, p. 15–22.

«[Instrument d'aide de préadhésion \(IAP III\)](#)», adopté le 12 décembre 2018.

«[Les femmes dans les Balkans occidentaux](#)», adopté le 23 janvier 2019.

Comités consultatifs mixtes:

«[Le comité consultatif mixte UE-Monténégro](#)»

«[Le comité consultatif mixte UE-Serbie](#)»



Comité économique et social européen

Rue Belliard 99
1040 Bruxelles
BELGIQUE

Responsable d'édition: unité "Visites et Publications"
EESC-2019-18-FR
www.eesc.europa.eu



© Union européenne, 2019



Print
QE-01-19-058-FR-C
ISBN 978-92-830-4486-4
doi:10.2864/863104

Online
QE-01-19-058-FR-N
ISBN 978-92-830-4485-7
doi:10.2864/453326

FR